

La coopérative "Vin du pays de Herve" cherche des investisseurs passionnés



Dans 3 ans, à côté des pommiers et poiriers en fleurs du bocage hervien, on pourra peut être cueillir du raisin, assister aux premières vendanges. Créée à l'automne 2016 par une poignée de passionnés, la coopérative "Vin du Pays de Herve" vient de passer à la vitesse supérieure. Ce dimanche, à Aubel, elle organisait une grande séance d'information et de collecte de fonds. La petite salle du Cercle était bondée, nombreux étaient les habitants de la région à vouloir en savoir un peu plus sur cette idée de faire du vin au Pays de Herve.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

OK

1 million, 10 hectares

A l'initiative de cette coopérative, Michel Schoonbroodt, déjà coopérateur des "Vins de Liège". C'est un enfant du pays et avec des amis, mais également après s'être assuré de la qualité du sol de la région, il a lancé ce projet un peu fou: *"On a privilégié la forme coopérative parce que c'est la création d'un patrimoine mais sur un socle collectif. Chaque part vaut 500 euros et, c'est d'ailleurs la loi, chaque coopérateur peut souscrire un maximum de 10 parts."*

Le bouche à oreille a déjà bien fonctionné jusqu'à présent puisque plus de 200 coopérateurs ont déjà rejoint Vin du Pays de Herve. *"Nous avons déjà collecté 260 000 euros en quelques mois. Nous sommes à mi-chemin. Notre objectif est de doubler au moins ce capital privé puis nous espérons que les pouvoirs publics participeront selon la formule 1 euro privé, 1 euro public. Il nous faut 1 million d'euros pour construire le chais, acheter les cépages, les machines... Rien que les vignes nous reviennent à 28 000 euros l'hectare"*, précise Michel Schoonbroodt.

Les premières plantations auront lieu au printemps sur 2 ou 3 hectares. Les terrains sont soit mis à disposition gratuitement, soit loués (bail à ferme). Des possibilités d'achat existent aussi. A terme, l'objectif est d'atteindre la masse critique de 10 hectares pour être rentable. *"Le plateau de Herve a toutes les qualités. Il faut savoir qu'on a maintenant le même climat ici que ce qu'on avait en Bourgogne il y a 20 à 25 ans"*, explique Cédric Deblandre, sommelier et œnologue *"on a un peu le même système que la Moselle luxembourgeoise ou la Moselle allemande, on a vraiment ce côté de terroir, de plateau, de coteaux qui nous permet de travailler vraiment dans les meilleures conditions"*. Vin du Pays de Herve a d'ailleurs engagé un vigneron, Philippe Dufourni, un jeune baelenois de 29 ans qui a fait ses études en Moselle allemande.

Un patrimoine pour l'avenir

Dans la salle, des candidats coopérateurs intéressés par la démarche comme Irmala: *"j'adore le vin et , ici, ce qui m'intéresse , c'est de participer à un projet pour la région". "C'est une initiative originale, prometteuse, je suis convaincu"*, ajoute Joseph. Son voisin est lui déjà coopérateur: *"j'ai vu cela dans un journal pblicitaire, j'ai décidé d'investir un peu, 5 parts pour mon épouse et 5 parts pour moi dans un*

premier temps. C'est avant tout le plaisir de voir ma région prospérer d'une certaine manière, c'est le plaisir du vin et des contacts avec des amis qui partagent ce plaisir". Jacques a également pris des parts dans la coopérative, il en a aussi offert à ses deux grands fils "et je vais faire de même pour mes petits enfants. C'est l'esprit de la coopérative qui est un esprit différent de celui de profit, c'est une transmission de patrimoine".

Les premières vendanges sont espérées dans 3 ou 4 ans.

www.vindupaysdeherve.be